

Nicolas Limbourg, CEO de Vitis Life, devient Président de l'ACA.



Le 20 mars 2025, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ACA (Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances), Nicolas Limbourg a été élu à la présidence de l'association pour un mandat de 2 ans. Il succède ainsi à Christian Strasser (LaLux Assurances) et prend la tête de l'ACA après avoir activement contribué à ses projets et travaux tout au long de sa carrière.

« C'est un immense honneur de prendre la présidence de l'ACA. L'Association joue un rôle essentiel pour défendre les intérêts de notre secteur, tant au Luxembourg qu'à l'international. Je suis impatient de contribuer activement aux initiatives et aux réflexions qui façonneront l'avenir de l'assurance et de la réassurance dans les années à venir », déclare Nicolas Limbourg, CEO de Vitis Life.

L'année 2025 revêt une signification particulière pour Nicolas Limbourg, qui prend à la fois la présidence de l'ACA et célèbre les 30 ans de Vitis Life. Un double événement marquant qui souligne l'importance de ce moment tant pour lui que pour l'avenir de l'entreprise et du secteur.

Depuis son arrivée chez Vitis Life en 2000, dont il devient CEO en 2014, Nicolas Limbourg a piloté la stratégie de croissance et le positionnement de l'entreprise. Son parcours s'est également enrichi de responsabilités stratégiques au sein du Groupe Monceau Assurances, tant en France qu'à l'international. Juriste de formation, il maîtrise parfaitement les enjeux réglementaires et possède une connaissance approfondie des acteurs du secteur de l'assurance et de la réassurance.

Dans ses nouvelles fonctions à la présidence de l'ACA, Nicolas Limbourg aura pour mission principale de représenter l'ensemble du secteur assurantiel et réassurantiel.



© ACA

À propos de Vitis Life

Fondée en 1995, Vitis Life est une compagnie d'assurance-vie luxembourgeoise, filiale du groupe Monceau Assurances, proposant des solutions sur mesure pour des clients privés et des entreprises. Outre notre activité au Luxembourg, nous opérons activement en Libre Prestation de Services en Belgique, en Italie, au Portugal ainsi qu'en France, mais aussi pour ses départements d'outre-mer (DOM). En dehors de l'espace économique européen, nous disposons également d'un agrément pour Monaco et la Nouvelle-Calédonie. Depuis 2018, nous proposons également nos produits en régime d'établissement sur le marché belge via notre succursale Vitis Life – Belgian Branch. Avec un ratio de solvabilité de 258%, Vitis Life est un acteur incontournable de la place luxembourgeoise.

Pour plus d'informations : www.vitalislife.com

À propos du groupe Monceau Assurances

Monceau Assurances fédère des sociétés d'assurance mutuelle, servant plus de 300.000 sociétaires et clients. Réunissant ensemble un total de fonds propres combinés de plus d'un milliard quatre cents millions, les sociétés incluses dans le périmètre de combinaison gèrent un total de près de 11 milliards d'actifs. A partir de leurs sites d'exploitation en France, en Belgique et au Luxembourg et grâce à leurs différents canaux de distribution, elles proposent des produits d'assurance IARD pour les particuliers, les commerçants artisans et petites entreprises, des régimes de retraite en points gérés « par capitalisation », des contrats d'assurance-vie aux performances durables et reconnues et propose des solutions patrimoniales haut de gamme. Chiffre d'affaires combiné 2023 : 1 Mds€ - Fonds propres combinés 2023 : 1,4 Mds€ - Actifs sous-gestion 2023 : 11 Mds€.

Pour plus d'informations : www.monceauassurances.com